

Les secteurs d'ARROMANCHES-LES-BAINS et de PORT en BESSIN se trouvant hors couverture relayée ANTARES, des dispositifs de répéteur dénommé "VePeWay" ont été installés.

Ces répéteurs font office de passerelle entre une communication de groupe en mode relayé (OP1) et une communication en mode direct (dir 685).

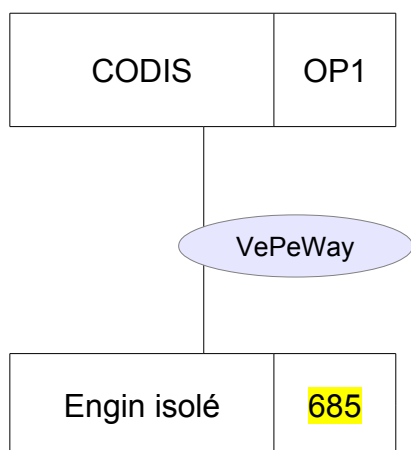
Procédure de mise en oeuvre :

Sur les secteurs concerné **et en cas de perte des communications** sur l'OP1 ^a :

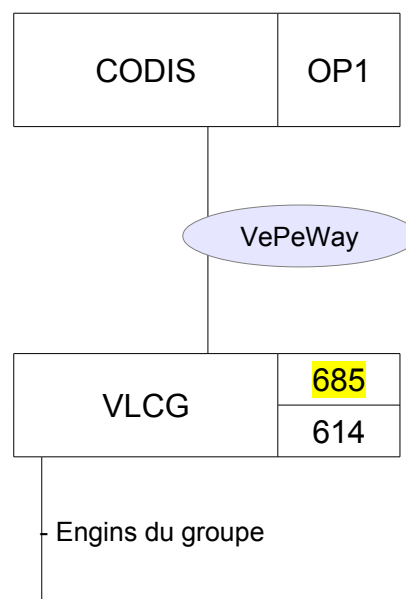
- passer en mode direct sur la communication **685**
- procéder à un essai radio avec le CODIS.

Dés passage sur la communication dir 685, les engins se retrouvent dans la configuration suivante :

OPT dans le cas
d'un engin isolé



OPT dans le cas
d'un groupe constitué



Notes :

Les status ne sont plus transmis : passer tout message et changement d'état au CODIS par phonie
La géolocalisation de l'engin n'est plus réalisable.

a : signalée par l'apparition d'un bandeau rouge sur l'afficheur du pupitre radio de l'engin ou du portatif